



Montréal, le 21 décembre 2007

Madame Diane Finley
Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
minister@cic.gc.ca

Monsieur Stockwell Day
Ministre de la Sécurité publique
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
day.s@parl.gc.ca

Objet : Monsieur Laibar Singh

Madame la Ministre
Monsieur le Ministre,

La Ligue des droits et libertés du Québec a pris connaissance de la situation dans laquelle se trouve actuellement Monsieur Laibar Singh, ressortissant du Punjab, personne paraplégique menacée de déportation.

L'ampleur des appuis recueillis par Monsieur Singh, notamment dans sa communauté, révèle en soi le degré d'intégration de celui-ci à la société canadienne et dans son milieu de vie. Il vous indique également l'ouverture dont fait montre la population canadienne à la demande de Monsieur Singh afin qu'il obtienne la résidence permanente au Canada pour considérations humanitaires. L'appui reçu de 13 professionnels de la santé est particulièrement significatif à ce sujet.

Pour ces motifs, nous vous demandons de réévaluer la situation de Monsieur Laibar Singh, de lever l'ordre de déportation qui a été prononcé contre lui et de lui accorder le statut de résident permanent pour considérations humanitaires tel que vous le permet l'exercice de votre pouvoir discrétionnaire. Nous sommes convaincus que la population canadienne saura reconnaître dans ce geste votre engagement en faveur du respect de la dignité humaine que la Déclaration universelle des droits de l'Homme reconnaît à tous les membres de la famille humaine.

Veillez recevoir, Madame la Ministre et Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.

Nicole Filion
Coordonnatrice